

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2015/10/27-16

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 27 avril 2016, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,
Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu l'avis du comité technique en date du 19 avril 2016,

DÉCIDE :

**OBJET : limitation de la participation des agents AMU
pour l'achat de tickets cinéma**

Le conseil d'administration approuve la limitation de la participation des agents pour l'achat d'un ticket cinéma à 6,40 euros.

Cette délibération est adoptée par 34 voix pour 1 abstention.

Membres en exercice : 36
Quorum : 18
Présents et représentés : 35

Fait à Marseille, le 27 avril 2016




Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université